

Réunion Périscolaire Vendredi 12 Octobre 18h30

Présents :

- Anne Fommarty - Adjointe au Maire aux affaires scolaires
- Valérie Paul - Enfance, jeunesse, ASEMS
- Anne Caspar - Enfance, culture, sports, séjours
- Ghislaine - Directrice périscolaire et centre de loisirs Élémentaire
- Sylvain - Directeur périscolaire Maternelle du Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Comme l'année précédente il a été redemandé aux directeurs périscolaires et aux agents de la mairie de proposer un autre jour de réunion que le vendredi.

Il a été également demandé de plus communiquer sur cette réunion ; peut-être en demandant aux maitresses de transmettre dans le carnet de liaison un tract pour prévenir de la réunion.

En cas de soucis ou de questions sur le périscolaire les premiers interlocuteurs doivent être Ghislaine et Sylvain.

LA MATERNELLE

- **Les temps du Périscolaire**

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

Directeur : **Sylvain**

7h30 Garderie du matin

Les enfants arrivent petit à petit jusque 8h15

Activités libre (Cahier de dessin/jeux sur les tables ; cuisine, dinosaures, voitures ...)

8h20 A partir de 8h15 les enfants sont emmenés dans leur classe par les ATSM pour les PS et MS et par des animateurs pour les GS



11h30 Les PS et MS vont au réfectoire pour manger dans 2 réfectoires différents 2 animateurs par classes pour les PS et 1 animateur par classe pour les MS et GS

MS et GS : Durant la pause méridienne les enfants mangent, jouent dans la cour et des ateliers leur sont proposés pour qu'il y ait moins d'enfants dans la cour

PS : Repas/Toilettes/Chansons/Dortoir avec une histoire → 2 animateurs

13h20 Les maitresses viennent prendre le relais



16h30 2 animateurs font l'appel

Le gouter se passe avec si possible les mêmes animateurs que ceux du midi pour permettre aux enfants d'avoir un repère

Les enfants vont jouer dans la cour 1 pour les PS et 1 pour les MS et GS

17h00 Les Ateliers sont mis en place :

Bowling /danse / foot / musique

18h45 Les parents peuvent récupérer leur enfant à partir de 17h15 jusque 18h45

Nombre d'animateurs : (Dont les points écoles qui font la circulation sur les passages piétons)

- Le matin : 5 animateurs + Sylvain
- Le midi : 14 animateurs + Sylvain
- Le gouter : 15 animateurs + Sylvain

Les animateurs sont certains diplômés du BAFA et/ou du PCS1

Pour venir chercher un enfant à la maternelle la personne doit être inscrite sur la liste des personnes autorisées et se munir d'une carte d'identité et avoir plus de 18ans (sauf si c'est son frère ou sa sœur : il doit avoir au moins 12ans).

- **Le centre de loisirs**

Mercredi

Directeur : **Saïd** (remplaçant Kévin)

7h30 Garderie

Petits jeux libres

8h00 Accueil de loisirs

Inscription à l'entrée

9h00 fermeture des grilles de l'école

9h30 Début du 1^{er} module

PS : éveil musical / motricité

GS : Sécurité routière / Portugais / Jeux / école du sport

10h15 Fin du module

10h30 Début du 2nd module

11h15 Fin du 2nd module

11h30 Cantine

13h30 Temps calme durant 15 à 30min

14h15 Grands Jeux pour les MS et GS

16h15 Gouter

17h00 Ouverture de l'école et sorties échelonnées

Les modules du mercredi matin ne sont pas au choix, ils changent de classe toutes les 6 semaines.

De nouveaux modules vont apparaître après les vacances scolaires

L'ÉLEMENTAIRE

- **Les temps du Périscolaire**

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

Directeur : **Ghislaine**

7h30 Ouverture des grilles

Accueil par les animateurs jusqu'à 8h15

8h20 Relais par les instituteurs

8h30 Les animateurs sont présents jusqu'à 8h30



11h30 Les animateurs sont répartis dans les 2 cours et le réfectoire

Petite cour pour les CP

Grande cour pour tous les autres élémentaires



Le goûter est donné par les instituteurs



18h00 Relais des animateurs

Garderie du soir après l'étude

Appel pour identifier le nombre d'inscrits

18h15 Sortie échelonnée des enfants

Tant que l'appel n'est pas terminé les enfants ne sortent pas

18h45 Fin de la garderie



BEUCOUP DE RETARD

Respecter les horaires

Il est important de mettre à jour les numéros de téléphone sur les fiches de renseignement pour permettre aux animateurs de réussir à contacter les parents.

La procédure pour les retards est d'emmener tout enfant encore présent dans l'établissement après 18h45 au commissariat.

Monsieur le Maire et les agents ainsi que les directeurs du périscolaire trouvent cette épreuve très traumatisante pour l'enfant, c'est pourquoi ils préfèrent passer par une étape à la mairie.

Des actions vont être mises en place pour les Gros Abus

▪ Garderie du soir

Les parents des enfants sont vite reconnus mais parfois si d'autres personnes sont amenées à venir chercher votre enfant, penser à apporter une autorisation le matin et que la personne vienne avec une pièce d'identité. Sinon il faudra attendre que Ghislaine réussisse à joindre les parents pour confirmer l'autorisation. Il en va de même pour les enfants qui repartent tout seul, bien avertir Ghislaine.

Ne pas mettre de mot à l'attention de Ghislaine dans le cahier de correspondance. En effet ce cahier est un moyen de communiquer entre la maitresse, l'enfant et les parents.

Ne pas hésiter à contacter Ghislaine directement pour toutes informations sur l'enfant.

Nombre d'animateurs :

- Le matin : 4 animateurs
- Le midi : 17 animateurs
- Le soir : 4 animateurs

Les animateurs sont certains diplômés du BAFA et/ou du PCS1

La mairie propose 1 à 2 sessions de formation au PCS1 pour les animateurs

▪ Le centre de loisirs

Mercredi

Directeur : **Ghislaine**

12 animateurs

175 enfants le matin

130 enfants l'après midi

Le matin : MODULE

2 modules par matinée, ce sont des matinées découvertes.

Les modules commencent à 9h15 et à 10h30

Les activités ne sont pas au choix, il y a une rotation des modules toutes les 6 semaines, les enfants sont par groupes de classe.

Seul la piscine n'est pas un module imposé et est proposé à partir du CE1 (découverte des sports autour de l'eau : waterpolo, nation synchronisé ...).

Certains modules ont des intervenants extérieurs : Patinoire / Yoga / Capoeira

Module de langues sur inscription :

La mairie souhaite ajouter des modules de langues pour les CE1-CE2 à partir de janvier, en fonction des professeurs disponibles par Acadomia

Faire des inscriptions via le mail reçu de la mairie pour les parents concernés.

Il a été évoqué la continuité des cours de langues une année sur deux

- Géré par Acadomia
- Mélange des enfants en fonction des niveaux
- La mairie va proposer une réinscription ou une 1^{ère} inscription pour différencier les enfants qui commencent les modules de langues

3 langues sont proposées aux enfants : Anglais/Allemand/Espagnol

L'après-midi : ACCUEIL DE LOISIRS

Ce sont les enfants qui choisissent eux-mêmes leurs activités :

- Jeux de groupe
- Danses
- Escrime
- Ecoles des sports (stade)
- Ateliers manuels
- Patinoire
- Sortie (forêt, parc, châteaux ...)

Il est important de rapporter le dossier vert qui est obligatoire pour les sorties, à mettre à jour tous les ans.

Un enfant qui n'a pas son dossier vert se verra refuser à une sortie.